

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 22

Séance du 25 janvier 2024

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER, Adjoint au Maire

MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMMANN, Mmes Sabrina DUSSOURD, Lysiane STENGER, Amandine MARTIN, Axèle EBELIN, M. Éric BRUNSTEIN, Mme Anne-Catherine DORIDANT, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Sandrine DEMAY donne pouvoir à Luc ADONETH

Denis WACHBAR

Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER

Jean LACHMANN donne pouvoir à Éric BRUNSTEIN

Bénédicte SADOWNICZYK donne pouvoir à Anne-Catherine DORIDANT

Absents :

9. Budget – Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif - Tourisme

RAPPORTEUR : M. Christophe BOHN

9.5. Mise à disposition de l'archiviste du CDG67

DELIBERATION D25012024/11

Afin de traiter les versements effectués par les agents du service administratif et de faire un bilan de la situation des archives, il est proposé de demander l'intervention d'un archiviste du Centre de Gestion pendant une durée de 7 jours. Une journée sera dédiée à la formation du nouveau référent mairie.

Il est précisé qu'aucun archiviste n'était intervenu depuis 2020, à la suite des élections municipales, à cause de la crise du COVID.

Le devis pour les 7 jours d'intervention se monte à 2 520€, soit 360€ par journée d'intervention.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE M. le Maire à signer avec le CDG67, la convention de mise à disposition d'un archiviste itinérant pour 7 journées maximum, qui se dérouleront en 2024, au tarif journalier de 360€.

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au BP2024 C/6226.

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 26 janvier 2024

Luc ADONETH
Le Maire,

Sabrina DUSSOURD
La secrétaire de séance,

